

**La Maison de la Montagne**  
**C.A du jeudi 13 mars 2008**

Présents, absents et excusés : voir feuille jointe

Durée : 19 h10 – 21h10

Ordre du jour :

- Installation du C.A
- Election du bureau
- Compte-rendu des réunions ANRU
- Europe – Dossiers Intereg
- DLA

**1. Installation du C.A**

Le président sortant souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

**2. Election du bureau**

Pierre souhaite que, pour un meilleur travail, une meilleure circulation des informations, les animateurs des commissions fassent partie du bureau.

*Accord unanime du C.A*

Pascal et Daniel qui portent respectivement, ailleurs, les intérêts des Artisans de la Montagne et de la MJC Berlioz, souhaitent par souci de clarté ne plus faire partie du bureau pendant la période de construction du projet ANRU. Daniel et Pascal restent à la disposition du Bureau pour partager leurs savoir-faire et l'aider dans sa réflexion.

*Le bureau* est donc constitué ainsi :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>responsabilité</b>
FONTAN	Vincent	social (MPT)
LAFON-MANESCAU	Jean-Pierre	documentation, ...
MACIA	Pierre	président
MARSAN	René	secrétaire
MAURICE	Damien	blog, escalade
MONNERIE	Jacques	ANRU
MOREL	Maël	insertion, formation, chantiers, trésorier adjoint
SOULE-PERE	Christophe	social (MPT)

WEEXTEEN	Guillaume	trésorier, escalade
----------	-----------	---------------------

### **3. ANRU**

Pierre et René font un compte-rendu rapide des deux réunions importantes concernant le projet ANRU : la 1<sup>ère</sup>, le 27 février à la mairie de Pau et la 2<sup>ème</sup>, le 5 mars dans nos locaux.

Toutes les deux concernaient le travail avec le cabinet « Pro-développement » qui a été choisi comme programmiste du projet.

Nous y avons développé la philosophie et l'orientation de notre association ainsi que l'idée qui a fait l'accord du C.A sur le lieu de vie commun LMM – MJC dans les nouveaux locaux.

Daniel fait part au C.A de la réunion du bureau de la MJC qui s'est montré plus que réservé sur le lieu de vie commun.

René et Jean font remarquer qu'il s'agit d'abord d'une volonté de montrer que nos deux structures peuvent faire des choses ensemble, que les rassembler c'est créer de la synergie pour elles et le quartier et qu'enfin, ce lieu de vie commun est une vraie valeur ajoutée et un souffle nouveau dans la future vie des locaux. « Il faut créer des ponts, pas des fossés » !

Le C.A pense que nous n'avons pas assez l'habitude de travailler ensemble et que c'est une source possible d'incompréhension.

Conclusion : le C.A

- 1) réaffirme son engagement autour du projet « lieu de vie commun »
- 2) souhaite que les deux associations travaillent ensemble sur des projets.

La décision est prise à l'unanimité de

- donner un siège à la MJC Berlioz dans le C.A
- de renouer les liens autour de l'escalade
- de rencontrer le bureau de la MJC pour retravailler ce concept.

### **4. Europe et fonds européens**

Pierre rappelle la visite puis l'intervention du vice-président du Conseil Régional, Georges Labazée pendant notre A.G.

Ce dernier nous a exhorté à porter un ou des projets à dimension transfrontalière. Le directeur du Parc National, M. Kbaier, nous avait déjà dit la même chose.

Daniel nous informe que la campagne Intereg IV court de 2007 à 2013. Elle doit concerner une zone d'activités de rencontres et d'échanges. Un « Consortio » a été créé dont le secrétariat technique est à Jaca et la trésorerie dans la Région Languedoc-Roussillon.

Le C.A s'interroge sur deux aspects :

- quel gros projet montagne LMM doit-elle porter ?

- qui pour le développer ?

Jean-Pierre propose une méthodologie adoptée par le C.A : rencontrer Pilar et Jean-Marie Blanc pour qu'ils nous aident à trouver des pistes et des partenaires en Aragon.

### **5. DLA**

C'est le dispositif local d'accompagnement qui est porté par SPE-64 et qui permet d'avoir un diagnostic de fonctionnement sur notre association.

Le C.A donne mandat à Pierre et à René de rencontrer Cathy Fischer qui peut déclencher le dispositif.